



MAILLY-LE-CHÂTEAU

Le camping endommagé par un chantier mené par VNF **P.11**



FOOTBALL

De retour à Auxerre, Sinayoko et Namaso racontent leur CAN **P.24**

L'YONNNE

RÉPUBLICAINE

JEUDI
15 JANVIER 2026
1,60 €

lyonne.fr



VOS DROITS

Le rôle de beau-parent enfin reconnu ?

Dernière page



L'ÉCOLE DES ENFANTS SOURDS

Reportage à l'Institut d'éducation sensorielle (IESHA) à Auxerre. **Pages 2 et 3**

PHOTO MARION BOISIOT

Yonne 1,60
ISSN EN COURS 15/01/26

10% OFFERTS
EN AVANTAGE CARTE À PARTIR DE 50€ D'ACHAT

Sur tout le magasin avec la carte fidélité

OFFRE VALABLE DÈS OUVERTURE DE LA CARTE FIDÉLITÉ

ma carte bricorama
votre fidélité récompensée !

Du 16 au 18 janvier 2026
Ouvert le dimanche de 9h à 12h

10, route Entre-Canal-et-Vignes
89290 Escolives-Ste-Camille
03 86 53 34 93

bricorama

*voir conditions en magasin

Soldes!

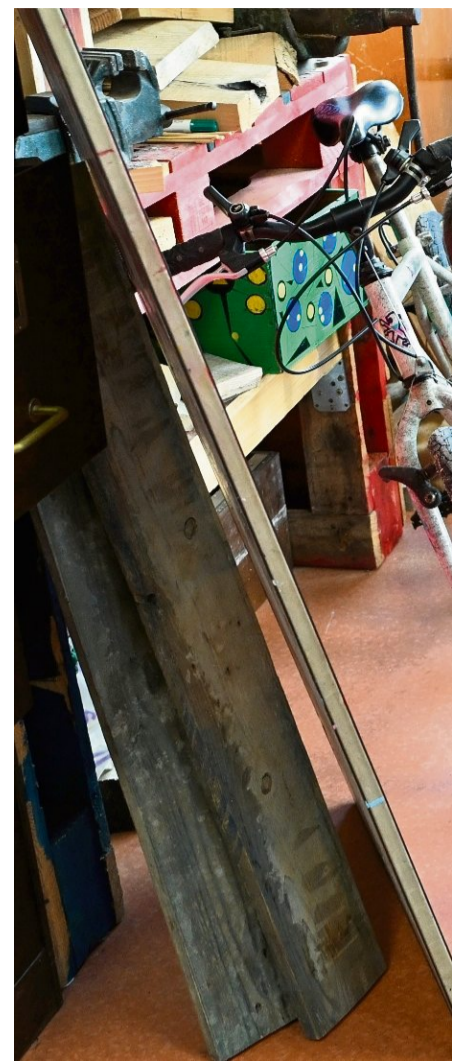
LITIERIES CONVERTIBLES
OREILLERS
COUETTES
LINGE DE LIT

Dates selon arrêté préfectoral

AUXERRE
39 avenue Jean Mermoz
03 86 40 22 31
www.auxerre.grandlitier.com

Grand Litier

FIRST SERVICE RCS Toulouse 352 646 822



Éducation

L'IESHA d'Auxerre, une voie d'or pour les enfants sourds

ARNAUD CHARRIER
arnaud.charrier@centrefrance.com

« Je m'appelle Maia, j'ai 9 ans et je viens ici depuis cinq ans. J'aime bien travailler, j'ai découvert les mathématiques mais je n'aime pas trop ça. Moi, je préfère la lecture », déclare la souriante fillette, d'une voix faible mais déterminée. En ce lundi après-midi de janvier, ce n'est pourtant pas à cette pratique qu'elle est en train de s'adonner. « Aujourd'hui, on confectionne de la pâte à bois avec de la colle et de la sciure pour fabriquer un petit chat. Une décoration qu'elle pourra ramener chez elle, une fois terminée, explique David, l'un des enseignants spécialisés de la structure. Maintenant, Maia pourra faire des enduits chez elle ! », sourit-il. Un peu plus loin, Kahys explore le vocabulaire de l'école avec son professeur spécialisé, Vincent. De son côté, Léo, 13 ans, regonfle frénétiquement un pneu de vélo à l'aide d'une

imposante pompe, comptant jusqu'à dix comme s'il réalisait un massage cardiaque. Une technique pour garder sa concentration, indique David. « Ça fait un an que je suis ici et j'aime bien faire du sport, découvrir des choses. J'aimerais faire caissier plus tard », révèle l'adolescent, une fois son effort fourni. Comme eux, trois autres jeunes Icaunais sont, à ce jour, scolarisés à l'Institut d'éducation sensorielle pour enfants en situation de handicap auditif d'Auxerre. Installé depuis les années 1980 dans les locaux de l'école Pierre-et-Marie-Curie, cet IESHA dispose d'un agrément lui permettant d'accueillir, sur notification de la Maison départementale des personnes handicapées, « jusqu'à treize élèves âgés de 0 à 20 ans déficients auditifs ou atteints de surdité profonde et parfois assortie d'autres problématiques », témoigne Sylvain Terreau, directeur de pôle Établissements médico-sociaux de l'Yonne pour l'association des PEP du centre de la Bourgogne Franche-Comté. Ces jeunes, âgés en réalité de 6 à 13 ans actuellement, sont tous appa-

reillis et oralisants. Sur ce site, du lundi au vendredi (sauf mercredi), de 8 h 45 à 16 h 30, ils bénéficient d'une scolarité, d'un accompagnement éducatif et de soins adaptés. Ils disposent d'un projet individualisé en fonction de leurs besoins et sont entourés au quotidien d'une équipe pluridisciplinaire composée d'enseignants, d'éducateurs spécialisés et autres médecin pédiatre, orthophoniste, psychomotricienne, psychologue ou encore assistante sociale.

« Avec l'IESHA, ils peuvent appréhender l'avenir de façon plus sereine »

Ces enfants partagent même des moments inclusifs avec les élèves entendants de l'école voisine durant les temps de récréation et de cantine le midi. « Quand j'ai commencé à l'IESHA, l'inclusion n'était pas forcément prise en compte, donc c'est

L'Institut d'éducation sensorielle pour enfants en situation de handicap auditif d'Auxerre prend en charge des enfants déficients auditifs. Grâce à ses enseignements personnalisés, l'établissement leur permet de faire entendre leur voix et de faciliter leur inclusion dans la société des entendants.

positif », salue Sylvain Terreau. Entre apprentissages théoriques et pratiques, cet établissement offre un cadre protecteur et bienveillant à ces jeunes atteints de handicap. Le sourire sur leur visage traduit d'ailleurs leur plaisir de grandir ici. « L'IESHA est idéal pour eux, car on peut leur proposer des ateliers individualisés ou en petits groupes, ce qui n'est pas toujours le cas dans une école classique, reconnaît David, l'un des enseignants spécialisés. La multiplication des exercices et des valorisations leur permet d'appréhender l'avenir de façon plus sereine, de se dire qu'ils peuvent réussir ! » Les résultats se font déjà ressentir. « Maia est une enfant au fort potentiel et qui a envie d'apprendre », analyse Aurélien Goumy, chef de service de la plateforme et du centre de ressources troubles visuels, auditifs et moteurs pour les PEP CBFC. Même constat pour Maël, 6 ans, le plus jeune élève de l'institut, ce jour-là en pleine séance de lecture avec son enseignante spécialisée, Isabelle. « Il est heureux, il s'épanouit. Ses progrès sont fulgurants depuis son arrivée. » En intégrant ce modèle pédagogique

personnalisé et à la fois inclusif, ces enfants gommant peu à peu leur handicap auditif. Grâce à leur implant et à leurs apprentissages quotidiens en effet, les enfants peuvent s'exprimer par la voix et créer des liens forts avec l'équipe enseignante et les professionnels de santé. Déjà une très belle victoire pour eux, en attendant de poursuivre des études dans d'autres établissements par la suite, qui pourront leur permettre de s'intégrer dans la société des entendants à l'âge adulte. En complément, l'organisme ouvre ses portes un samedi par mois aux familles autour d'une activité culturelle (spectacle, atelier cuisine...) avec des intervenants extérieurs. L'occasion pour chacun d'échanger avec d'autres parents, des professionnels « et de pouvoir s'entraider ». Pour Maia, la jeune fille répond, le sourire aux lèvres : « Je veux être éducatrice, comme Isabelle ! » En somme, transmettre ce qu'on lui a inculqué. Et faire de son handicap une force. C'est tout ce qu'on lui souhaite. ●



Pour ces enfants, les enseignements pratiques et théoriques prodigués à l'institut sont bénéfiques. « Leurs progrès sont fulgurants », s'accorde Aurélien Goumy. PHOTO MARION BOISJOT



Arrivée à l'Institut d'éducation sensorielle pour enfants en situation de handicap auditif (IESHA) d'Auxerre il y a cinq ans, Maïa, 9 ans, formule aujourd'hui le vœu de « devenir éducatrice » quand elle sera grande. PHOTO MARION BOISJOT

Une plateforme aussi dédiée aux handicaps visuel et moteur

L'IESHA s'inscrit dans un ensemble de services beaucoup plus complets, répartis sur plusieurs établissements à Avallon, Auxerre, Migennes et Sens. Ceux-ci accueillent des enfants de 0 à 20 ans déficients auditifs, visuels et handicapés moteurs. Cette structure est gérée par une association, les pupilles de l'enseignement public du centre de la Bourgogne Franche-Comté (PEP CBFC).

« Depuis quelques années, l'État et l'Agence régionale de santé (ARS) souhaitent qu'on arrête de travailler dans une logique "de silo". On doit avant tout réfléchir aux besoins de l'enfant et de l'adulte et travailler dans une dynamique partenariale, afin d'y répondre au mieux », retrace Sylvain Terreau, directeur de pôle Établissements médico-sociaux de l'Yonne pour les PEP du CBFC.

À cette plateforme sensorielle et motrice s'adjoint donc désormais un centre de ressources, dont l'objectif est de prendre en compte tous les besoins et les inquiétudes des familles dont les enfants sont atteints d'un handicap. Une communication est en cours d'élaboration pour promouvoir ce dispositif. « À l'IESHA, nous n'accueillons que des enfants qui ont une notification

à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Mais l'idée du centre de ressources est de pouvoir aider une majorité de familles qui ne seraient pas dans une logique de service pour nous (*lire ci-contre*) », poursuit Sylvain Terreau. Ce guichet unique peut, par exemple, faciliter le montage de dossiers de financement divers.

Apporter des adaptations pour faciliter la scolarité des jeunes

Toujours dans cette logique d'assistance, une autre plateforme de prévention et de soins est ouverte pour offrir la possibilité à des familles dont un enfant serait atteint d'un handicap auditif, visuel ou moteur, de pouvoir dialoguer avec des professionnels de santé compétents. « On ne doit pas attendre le montage du dossier MDPH pour en parler. » D'ailleurs, ces personnels sont de plus en plus invités à « aller vers » les centres de besoins (pas au domi-

cile des familles). Selon une fréquence qui répond au projet individuel d'accompagnement de l'enfant. « Quand un jeune atteint d'un de ces handicaps est scolarisé dans une école "ordinaire", on se déplace pour lui venir en aide si besoin et pour donner des conseils au personnel pédagogique », précise Sylvain Terreau.

Au département visuel de l'IES, des ouvrages et documents divers sont par ailleurs adaptés en gros caractères, en relief, voire en braille intégral ou abrégé, pour faciliter le quotidien des apprenants. Et du côté du service auxerrois dédié au handicap auditif, « une convention est passée avec une compagnie de taxis pour emmener et ramener les enfants, à la charge de l'institut (avec l'aide de l'ARS) », stipule Aurélien Goumy, chef de service de la plateforme et du centre de ressources troubles visuels, auditifs et moteurs pour les PEP CBFC. Maël, Sénonais de 6 ans, bénéficie de ce dispositif. Il est ravi de profiter d'un cadre épanouissant à Auxerre. Pour Sylvain Terreau, « le but est d'apporter des adaptations pour que l'enfant puisse bénéficier d'une scolarité normale ». ●

Quel avenir après l'institut pour les enfants ?

En l'état, cet Institut d'éducation sensorielle est installé depuis les années 1980 dans les locaux de l'école Pierre-et-Marie-Curie d'Auxerre. L'établissement possède un agrément lui permettant d'accueillir des jeunes âgés de 0 à 20 ans. Dans les faits, aujourd'hui, le public reçu sur place est plutôt compris dans la tranche 6-13 ans. « L'inclusion est facilitée à cet âge : d'ailleurs, ici, les enfants déficients auditifs sont intégrés à l'école voisine durant les temps de récréation et de cantine », informe Sylvain Terreau, directeur de pôle Établissements médico-sociaux de l'Yonne pour les PEP du centre de la Bourgogne Franche-Comté. Une fois plus grands, ils sont invités à s'orienter vers des structures plus professionnalisantes et apprenantes. « On travaille avec des organismes pour jeunes sourds à Paris, Orléans et Nancy, qui accueillent les enfants dès 13-14 ans, indique Aurélien Goumy, chef de service de la plateforme et du centre de ressources troubles visuels, auditifs et moteurs pour les PEP CBFC. Mais après leur diplôme, beaucoup reviennent dans l'Yonne et peinent à trouver du travail. » Dans notre département, il n'existe en effet guère de tels établissements

professionnalisants ou de postes adaptés. À défaut, les jeunes de l'IES sont parfois conviés à l'Institut médico-éducatif de Guerchy « pour appréhender la réalité de la vie en dehors du site ». Les équipes travaillent aussi avec les familles pour trouver la meilleure orientation possible pour ces jeunes. « L'employabilité des personnes en situation de handicap reste quand même compliquée en France », s'accordent les deux hommes.

Des déplacements plus coûteux

Depuis peu, les personnels des PEP CBFC font face à un autre défi, démographique celui-ci : « La population arrive sur Sens et la plupart des demandes qui nous sont faites émanent du nord de l'Yonne désormais, plus que de l'Auxerrois. On ne peut imposer à ces publics de se déplacer tous les jours. Il faut donc trouver des solutions. » Des professionnels se rendent ainsi à leur rencontre, sur le terrain. Les moyens restent néanmoins limités pour répondre à tous les besoins, comme le confie Sylvain Terreau. « On a le même budget depuis 2018, mais les charges ont augmenté et le budget déplacement risque d'exploser ». ●



Au sortir de l'IESHA, les jeunes en situation de handicap auditif sont invités le plus souvent à s'orienter vers des structures professionnalisantes. Mais il n'en existe guère dans l'Yonne. PHOTO MARION BOISJOT